

Procès-verbal de l'assemblée générale 2016 de la SSP

jeudi 9 juin, 17h00–18h30, Kursaal Berne

Claudia Baeriswyl, secrétaire générale

Traduction: Isabelle Rausis, secrétariat SSP

Comme de coutume, divers prix sont remis avant l'ouverture de l'assemblée générale. Cette année sont décernés les prix Fanconi, Jeune Talent et le prix Pia-CH. Le prix Fanconi 2016 est décerné à Eugen Bolthausen qui durant les 30 dernières années a marqué la neuropédiatrie de son empreinte, comme personne d'autre en Suisse. Nous lui devons en particulier la «Neuro-Fahrschule» et le «Neuro-Kletterkurs». Christiane Eberhardt de Genève reçoit le prix jeune talent SSP pour son travail «Maternal immunization earlier in pregnancy maximizes antibody transfer an expected infant seropositivity against pertussis». Le prix du groupement de pédiatres immunologues/allergologues suisses (PIA-CH) est remis par son vice-président, Jean-Christophe Caubet, à Francesca Conti de Lausanne, en récompense pour son travail «Mycobacterial disease in chronic granulomatous disease: a retrospective analysis of 71 cases».

1. Ouverture et désignation des scrutateurs

La Présidente Nicole Pellaud ouvre l'assemblée générale à 17h30. Au cours de l'assemblée, 87 membres ayant le droit de vote s'inscrivent sur la liste des présences. 11 membres se sont excusés.

Heidi Zinggeler et Gian Paolo Ramelli sont élus.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 11.06.2016

Le procès-verbal de l'assemblée générale de l'année passée a été publié dans le Paediatrica vol. 26 n° 4 et sa lecture n'est pas donnée. Il est accepté à l'unanimité et avec remerciements à son auteur.

3. Rapport annuel de la présidente

Le rapport annuel de la présidente Nicole Pellaud peut être lu in extenso dans le Paediatrica vol 27, n° 3. Elle le résume sous quelques

mots clés: «Réalizations», «Chantiers en cours» et «Projets». Cette année encore, le comité a travaillé intensément sur différents dossiers et tout particulièrement dans le domaine des tarifs. Le travail du groupe Enfants pour la révision du tarif ambulatoire est terminé, pour autant que la FMH arrive à transmettre une proposition dans le temps imparti. Plus d'informations seront données à ce propos au point 10 de l'ordre du jour. Dans le cadre de l'accréditation des filières de formation post-graduée, toutes les sociétés de disciplines ont présentés un rapport d'auto-évaluation à l'ISFM. Ce travail intensif a pu être terminé dans les temps par le groupe de travail concerné pour la SSP. Le comité s'est également préoccupé de la santé des enfants migrants et a créé un groupe de référence sur ce sujet. Les chantiers en cours sont dans les domaines «formation post-graduée en échographie», «site internet de la SSP» et «traduction de l'Atlas für Entwicklungsdiagnostik». Les concepts pour le soutien de la formation post-graduée et continue au cabinet du pédiatre ainsi que la plateforme informatique multimédia pour les parents sont encore en phase de projet.

Les demandes de prise de positions et de représentation ont fortement augmenté. Au total, le comité ou les spécialistes mandatés par celui-ci ont exprimé leur position sur 21 dossiers. Ces prises de position peuvent se regrouper comme suit: «Promotion de la santé et prévention», «Prises en charge médicales spécifiques» et «besoins structurels». Nous y avons toujours fait valoir les besoins des enfants, resp. des pédiatres, et les aspects pédiatriques.

Claudia Baeriswyl a repris la fonction de secrétaire générale depuis une année. Elle est secondée dans son travail par Isabelle Rausis et Henriette Bertschi. Elle reçoit un cadeau du comité pour son engagement. Les remerciements de la Présidente vont également à tous les membres du comité, des groupes de travail et des commissions, sans l'aide énergétique

desquels les diverses tâches n'auraient pas pu être accomplies.

Le rapport annuel est accepté par acclamation et la présidente est remerciée.

Le vice-président adresse ses mots de remerciements à la présidente qui a investi ces dernières années beaucoup d'énergie et mis bien du cœur à l'ouvrage pour la SSP, en faisant toujours face avec bravoure aux exigences croissantes.

4. Autres rapports

Les autres rapports annuels ont également été publiés dans le Paediatrica vol 27, n° 3. Aucune remarque n'est formulée.

Les autres rapports annuels sont acceptés à l'unanimité.

5. Etat des membres

Depuis la dernière assemblée générale, le nombre de membres a augmenté de 81, pour un total de 2374, dont 1847 membres ordinaires. 11 membres sont décédés au cours de l'année écoulée. L'assemblée observe une minute de silence en leur mémoire.

6. Comptes annuels 2015, rapport de révision

La caissière Caroline Hefti-Rütsche présente les comptes 2015 qui clôturent avec un total



Nicole Jundt Herman, Gian Paolo Ramelli, Suzanne Stronski, Maya von Planta nouveaux membres du comité

de charges de CHF 883 555.- et un total de produits de CHF 952 807.-, pour un bénéfice de CHF 69 252.-. Une légère perte de CHF 3500.- avait été budgétisée. Ce solde positif est encore une fois dû au bon résultat financier de l'assemblée annuelle et au respect du budget des groupes de travail et des commissions. Le bilan de la SSP révèle pour fin 2015, après comptabilisation du bénéfice, des actifs à hauteur de CHF 1 296 075.-, des capitaux étrangers à hauteur de CHF 430 737.- et des capitaux propres pour CHF 865 338.-.

Progressia Société Fiduciaire et de Gestion SA, Fribourg, a révisé les comptes et atteste que la comptabilité de la SSP a été menée conformément à la loi. Elle recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes 2015.

Les comptes annuels 2015 sont approuvés à l'unanimité.

7. Décharge au comité

Décharge est donné au comité à l'unanimité.

8. Budget 2017

Caroline Hefti présente le budget 2017, qui prévoit un bénéfice de CHF 9500.-.

Un membre souhaite des précisions quant à l'augmentation du budget du secrétariat, passant de CHF 225 000.- à 245 000.-, respectivement quant aux pourcentages des poste de travail du secrétariat. Claudia Baeriswyl explique qu'elle travaille elle-même à 100% et qu'elle est aidée par deux collaboratrices de l'Union Patronale du Canton de Fribourg qui travaillent chacune à environ 20%. Ce poste ne contient pas seulement les salaires du secrétariat, mais également tous les coûts d'infrastructure de bureau, y compris la place de travail, le support informatique et le travail de comptabilité. L'augmentation est également justifiée par les demandes, en croissance permanente, et par les dossiers futurs toujours

plus complexes ou encore les investissements administratifs en relation avec l'accroissement du nombre de membres. C'est pourquoi une augmentation des pourcentages de travail est planifiée pour 2017.

Christian Kind fait remarquer la bonne situation financière et appelle le comité à stopper les économies et à investir raisonnablement une partie de l'argent. Caroline Hefti évoque les deux fonds «promotion de la société» et «formation post-graduée et continue» qui seront affectés à des projets futurs. Comme mentionné dans le rapport de la présidente, ce ne sont pas les idées qui manquent.

Le budget 2017 est accepté sans opposition et avec une abstention.

9. Elections

Comité

En vue de la passation de la présidence en 2017, l'assemblée générale de l'année précédente a donné la compétence au comité de nommer un membre supplémentaire au cours de l'année et de proposer son élection officielle à cette assemblée. Le comité a le plaisir de proposer à ce poste Gian Paolo Ramelli de Bellinzone. Il a déjà participé à de nombreuses séances et il adresse à l'assemblée un discours sympathique dans sa langue natale. Gian Paolo Ramelli se réjouit de représenter la minorité italophone et il se dit très intéressé à reprendre la présidence dans l'année à venir.

Gian Paolo Ramelli est élu à l'unanimité comme nouveau membre du comité par des applaudissements chaleureux.

Trois membres du comité présentent leur démission à l'occasion de cette assemblée générale: Walter Bär (au comité depuis 2006), Caroline Hefti (au comité depuis 2010) et Pascal Stucki (au comité depuis 2010). La

présidente les remercie pour leur fidélité et leur grand investissement et leur remet un présent.

Le comité se réjouit d'avoir trouvé trois successeuses compétentes et impliquées: Nicole Jundt Herman (Etagnières), Susanne Stronski (Berne) et Maya von Planta (Genève). Nicole Jundt Herman et Maya von Planta ont leur propre cabinet et défendront les préoccupations des pédiatres en ambulatoires. Susanne Stronski a comme centre d'intérêt la pédiatrie sociale et la prévention. Toutes trois se présentent en quelques mots.

Nicole Jundt Herman, Susanne Stronski et Maya von Planta son élues à l'unanimité comme nouvelles membres du comité par des applaudissements chaleureux.

Membres d'honneur

Le comité propose à l'assemblée l'élection de deux nouveaux membres d'honneur. Heinrich Haldi de Küsnacht a été actif par le passé aussi bien dans le comité que dans divers groupes de travail et commissions et il continue à l'être bien qu'il ait passé l'âge de la retraite. Son infatigable investissement comme responsable du groupe de travail Enfant dans la révision actuelle du tarif ambulatoire est également relevé. Nicolas von der Weid de Bâle est quant à lui un membre de la SSP très actif et engagé et il a occupé la présidence de la commission des examens durant les 10 dernières années. Il est rendu hommage à son travail par un panégyrique.

Heinrich Haldi et Nicolas von der Weid sont nommés membres d'honneur à l'unanimité par acclamation.

Organe de révision

Après cinq années, l'organe de révision doit être changé. Le comité propose de donner mandat à CORE Fiduciaire Revicor Consulting SA, Fribourg.



Talent Prize remis à Christiane Eberhardt



Prix PIA.CH remis à Francisca Conti



Heinrich Haldi, Nicolas von der Weid, membres d'honneur de la SSP



CORE Fiduciaire Revicor Consulting SA de Fribourg est élue à l'unanimité.

10. Informations

Révision du tarif ambulatoire

Rolf Temperli donne rapport à l'assemblée de son activité en qualité de membre du comité de l'association professionnelle MFE, au sein de laquelle il représente la SSP. Ses informations ne pourraient pas être plus «fraîches», la FMH ayant publié tout juste depuis trois heures les résultats de la votation soumise à tous les membres de la FMH. La structure tarifaire ats-tms version 1.0 a été refusée par les membres à 54%, avec une participation de 38%. La Chambre médicale avait approuvé fin avril la révision sur le fond à 70% avec toutefois une nette réserve pour ce qui concernait le facteur de normalisation. Et ensuite? Cette question reste aujourd'hui en suspens. Trop de paramètres dépendent de ce que les autres partenaires tarifaires et le Conseil Fédéral feront. La Présidente remercie Rolf Temperli ainsi que toutes les personnes qui se sont impliquées dans d'inlassables interventions durant les dernières semaines et derniers mois.

Nouveau site internet SSP

Le nouveau site est en travaux et il sera selon toute vraisemblance en ligne vers la fin de l'année. Dans une première phase, il est prévu d'ouvrir uniquement un espace pour les professionnels, dans lequel sera intégrée la partie réservée aux membres. Un espace d'informations pour les parents est prévu dans un deuxième temps mais n'est actuellement pas encore élaboré.

Projets SSP

Comme déjà mentionné dans le rapport annuel, un des grands projets des mois à venir est la traduction de l'«Atlas für Entwicklungsdiagnostik» de Thomas Baumann. Des projets dans le domaine de la formation post-graduée et continue sont également à l'ordre du jour.



11. Divers

Nicole Pellaud annonce que le congrès 2017 se tiendra à St-Gall et le congrès 2016, congrès fPmh, à Lausanne. Elle donne la parole à Roger Laueener, Président du comité d'organisation local de St-Gall.

Annonce préliminaire du congrès 2017

Roger Lauener invite dès aujourd'hui les membres au congrès des 1er et 2 juin 2017 à St-Gall. Il aura comme thème l'alimentation et

sera menée conjointement avec les allergologues/immunologues. Le comité d'organisation se réjouit de cet événement.

La parole n'étant plus demandée, Nicole Pellaud clôt l'assemblée générale à 18h30.



Universität Zürich ^{UZH} Kinderspital Zürich, Entwicklungspädiatrie

Certificate of Advanced Studies (CAS) in Entwicklungspädiatrie

Diese universitäre Weiterbildung ist postgradual und berufsbegleitend konzipiert.

Ziele	Der Studiengang vermittelt umfassende entwicklungspädiatrische Kompetenzen (präventiv, diagnostisch und beraterisch) für die ersten sechs Lebensjahre
Zielpublikum	Ärztinnen und Ärzte mit Schwerpunkt in der Betreuung von Kindern und Jugendlichen
Abschluss	Certificate of advanced studies in Entwicklungspädiatrie der Universität Zürich (14 ETCS)
Dauer	2 Jahre
Kosten	CHF 8800
Studienbeginn	Mai 2017
Anmeldung	ab sofort (Anmeldeschluss 1.12.2016)
Leitung	Prof. Dr. med. O. Jenni und Dr. med. C. Benz Abteilung Entwicklungspädiatrie Kinderspital Zürich
Informationen	Dr. med. Caroline Benz Abteilung Entwicklungspädiatrie Kinderspital Zürich, Steinwiesstrasse 75 8032 Zürich caroline.benz@kispi.uzh.ch www.kispi.uzh.ch/cas